

Un enlèvement et un grand mariage au XI^eme siècle

Autor(en): **Favey, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-22396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

procurer quelques nouvelles adhésions, empêcher les défections de se produire.

Ainsi nous pourrons continuer une œuvre que nous estimons à un haut degré morale et patriotique. Aimer l'histoire de son pays, c'est aimer son pays lui-même. Connaître son passé, c'est comprendre son présent et son avenir. Contribuer à répandre l'étude de l'histoire nationale, c'est accomplir un devoir de bon citoyen, de bon patriote.

LES DIRECTEURS.

UN ENLÈVEMENT ET UN GRAND MARIAGE AU XI^{me} SIÈCLE

Les catalogues des évêques de Laon mentionnent au nombre des conducteurs spirituels de ce diocèse, qui avaient le privilège de porter la Sainte-Ampoule au sacre des rois de France, un personnage désigné sous le nom de Barthélemy de Vir, qui aurait occupé le siège épiscopal de la cité de Laon de 1113 à 1151.

Le nom patronymique de Vir, inconnu en France, a intrigué les érudits et exercé leur sagacité ; certains d'entre eux l'ont, sans aucune preuve, rattaché à la famille de Viry, et La Chesnaye des Bois, à l'aide d'un passage insuffisamment étudié d'un hagiographe et chroniqueur du XII^{me} siècle, sur lequel on reviendra, en a fait un seigneur de Serres sur Saône en Bourgogne.

En réalité, c'est dans notre pays qu'il faut aller rechercher l'origine de l'évêque de Laon ; l'étude de la chronique de Hermann, moine de Saint-Jean de Laon, met immédiatement sur la trace ceux qui sont familiarisés avec la généalogie des premiers représentants de la famille de Grandson. M. de Charrière déjà, qui ne paraît avoir connu la chronique d'Her-

mann que par le peu qu'en rapportent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. XII), n'avait pas hésité sur la filiation de Barthélemy, au cas où les indications du chroniqueur seraient véridiques.

Le nom de *Vir*, fourni par les auteurs des catalogues des évêques laudunois n'est pas autre chose qu'une mauvaise lecture des documents d'après lesquels ont été établies ces listes, et l'erreur est excusable ; dans l'écriture gothique on peut facilement lire *ui* ce que l'auteur avait écrit *iu*, soit *vir* au lieu de *iur*. Le texte d'Hermann dit que Falco, père de l'évêque Barthélemy, se nommait de *Jura* ou de *Serrata* ; une note, due probablement à une interpolation d'un écrivain postérieur, a voulu identifier le nom *Serrata*, à lui inconnu, avec une localité connue, celle de Serre près Besançon.

Nous ne pouvons d'autre part pas douter de l'exactitude des connaissances d'Hermann sur l'origine de Barthélemy ; il était en effet contemporain de l'évêque ; il était en relations intimes avec celui-ci ; il semble même que c'est sur la suggestion de l'évêque qu'il écrivit son œuvre sur les miracles de Notre Dame de Laon (*de Miraculis B. Mariae Laudunensis libri tres*), publiée intégralement dans le *Spicilegium* de d'Achery, à la suite de la chronique de Guibert de Nogent, et connue aussi par des extraits reproduits dans le *Recueil des historiens des Francs* (t. XII, 267) et dans les *Monumenta germanica* (S S. XII, 568). Le premier livre de l'œuvre d'Hermann est consacré à l'histoire de l'église de Laon jusques et y compris l'épiscopat de Barthélemy ; le second relate les miracles opérés par les reliques de l'église de Notre-Dame ; dans le troisième enfin, l'auteur, revenant à Barthélemy, parle des relations de l'évêque avec Saint-Norbert, le fondateur de l'Ordre des Prémontrés.

Les circonstances dans lesquelles le chroniqueur a écrit et le fait que, sur quelques points, nous pouvons contrôler ses

dières par d'autres sources, permettent de croire qu'il était renseigné de première main, et d'affirmer sa véracité.

Ceci dit, voici ce que rapporte Hermann sur l'origine de Barthélemy. Le futur évêque de Laon était issu d'une famille célèbre en France, en Espagne, en Bourgogne et en Lorraine. Son grand-père, Hilduin, comte de Roucy avait épousé Adelada, sœur de Manassès, archevêque de Reims ; il eut deux fils et sept filles, dont l'une fut la femme de Sanche Ramire, roi d'Arragon. A cette époque, poursuit la chronique, vivait en Bourgogne un prince illustre nommé Falco *de Jura vel de Serrata* ; ayant appris la noblesse et la puissance du comte de Roucy, il désirait épouser une de ses filles, mais le comte avait juré de n'en vouloir jamais donner une à un Bourguignon. Il arriva que le roi de France, Philippe I, envoya Hilduin de Roucy en ambassade auprès du pape ; Falco, informé de ce fait, dressa en plusieurs lieux des embûches, lors du retour de Rome de l'envoyé du roi ; il parvint à le saisir, le dépouilla et ne consentit à le relâcher que lorsque le comte eut promis de lui donner sa fille en mariage. Falco alors rendit la liberté au comte en le comblant de présents ; ce dernier tint sa promesse et envoya sa fille Adelada en Bourgogne avec beaucoup de cadeaux ; les époux eurent des fils, entre autres Barthélemy, et des filles dont l'une, Ermen-trude, ramenée en France, y devint la femme de Henri, comte de Grandpré.

Tel est le récit du chroniqueur. Au gré des dames, il eût certes été plus romanesque que le ravisseur, séduit par les grâces et la beauté d'Adelada de Roucy, eût enlevé, même à l'aide d'un guet-apens, la fiancée de ses rêves ; on trouvera peut-être qu'il attachait plus de prix à la dot qu'aux attraits physiques et moraux de sa future ; mais il ne faut pas juger les seigneurs du XI^me siècle avec les idées des romantiques. Il n'est en tout cas pas banal de voir un mariage débiter par

le rapt et le dépouillement du beau-père ; le chroniqueur, et c'est là une lacune regrettable, a omis de dire si la belle-mère accompagnait son mari et rentrait dans la capture ; peut-être eût-elle été plus récalcitrante vis-à-vis d'un gendre usant de procédés aussi cavaliers ; peut-être aussi eût-elle été apaisée par les riches présents du futur.

Avant de rechercher qui est le héros de l'enlèvement, il convient de contrôler ce que dit le chroniqueur de la famille de Roucy ; s'il est exact dans son dire, on pourra plus facilement admettre qu'il l'est par ailleurs.

La famille des comtes de Reims et de Roucy est bien connue et jouait un rôle important dans le nord-est de la France. Son dernier représentant masculin, Ebal, se sépara de sa femme, donna le comté de Reims à l'Eglise et fut archevêque de cette cité de 1021 à sa mort en 1033 ; il laissa deux filles, dont l'une, nommée Alix par les généalogies, épousa Hilduin IV, comte de Montdidier, qui prit dès lors le titre de comte de Roucy ; c'est la victime de Falco.

Hermann dit que Hilduin eut deux fils et sept filles ; la généalogie de la maison de Roucy confirme ce renseignement à la seule différence près que les fils auraient été au nombre de trois ; il est exact aussi que l'une des filles, Félicie, morte en 1086, fut la femme de Sanche Ramire, roi d'Arragon de 1063 à 1094 ; c'est donc avec raison que plus loin Hermann nomme Barthélemy le cousin germain (*consobrinus*) d'Alphonse I^{er} d'Arragon ; c'est avec raison encore qu'il dit Barthélemy neveu d'un comte Ebal de Roucy, car celui-ci était le frère d'Adelada, femme de Falco.

Qui donc était ce Falco, prince illustre au dire du moine de Laon ? Cette épithète s'applique évidemment à un seigneur ayant de grandes possessions territoriales, que le nom de *Jura* nous permet de situer dans les montagnes ou la contrée du Jura. Mais Hermann précise encore : Falco s'appelle aussi

de *Serrata*. Ces indices nous amènent à rechercher l'origine de Falco dans la famille de Grandson, propriétaire de territoires étendus dès les limites du comté de Neuchâtel, sur tout le pied du Jura. Nous savons que vers le milieu du XI^{me} siècle, Adalbert de Grandson avait fortifié un rocher dans le territoire de Ferreyres d'où il molestait les sujets du couvent de Romainmôtier ; ce rocher fortifié est sans nul doute celui où se dresse encore aujourd'hui la fière silhouette du château de La Sarra, *Serrata* ou *Sarrata* au moyen âge.

Or, à une époque correspondante à celle du récit d'Hermann, nous trouvons précisément un Falco de Grandson, connu par quelques rares chartes de notre pays dès 1075 environ à 1114, et qualifié vers 1110 de primat de la province (*princeps provinciae*). En fait de violence, Falco de Grandson avait de qui tenir, car il était le petit-fils d'Adalbert qui pillait sans merci en divers lieux les hommes de Romainmôtier.

Si, comme tout le fait supposer, le nom de *Serrata* doit être identifié avec La Sarra, c'est Hermann qui en fournit la première mention, car dès lors ce nom ne reparait plus avant 1158. Et si Falco porte le nom de *Serrata*, c'est que le château élevé vers 1049 subsistait, qu'il avait pris un nom transmis à son propriétaire, et avait donc déjà une certaine importance.

Où faut-il placer le guet-apens dirigé contre le comte de Roucy ? Le chroniqueur ne le dit pas et se borne à parler d'embûches dressées en divers lieux ; mais il n'est pas trop hasardé de supposer que l'enlèvement peut avoir eu lieu à La Sarra même.

Il est fort probable qu'au XI^{me} siècle, la voie romaine conduisant d'Italie en France par Lausanne, Entreroches, Orbe et Pontarlier était abandonnée ; la grande route suivie habituellement au moyen âge se dirigeait de Lausanne sur Cos-

sonay, La Sarra, Les Clées et Jougne ; elle est encore visible sur certains parcours non loin de La Sarra. Il était sans doute plus facile et plus commode pour le sire Falco de dresser ses embuscades sur ses propres domaines ; s'il en est ainsi, le lieu le plus propice était le défilé au pied même du donjon de La Sarra qui commande absolument le passage.

Si la voie romaine était encore utilisée, ce qui est fort douteux, la coupure du Mormont qu'elle suivait, à peu de distance de La Sarra, offrait autant de facilité, sans parler de la traversée du Jura par Sainte-Croix ; partout on était sur les domaines de la maison de Grandson.

A quelle époque enfin faut-il faire remonter l'événement ? La question présente quelque intérêt, car la réponse permettrait de fixer certaines dates de l'histoire obscure encore des premiers Grandson ; elle est malheureusement difficile à résoudre.

Un point de départ est donné par le fait que, au dire d'Hermann, Hilduin de Roucy était alors envoyé du roi Philippe I^{er} ; l'aventure n'a donc pu se passer qu'en 1060 au plus tôt, car Philippe était roi dès le 29 août de cette année. Si le chroniqueur avait indiqué le nom du pape qui avait reçu le comte de Roucy, on parviendrait à fixer une date à quelques années près, car de 1060 à la fin du siècle, six prélats ont occupé le siège pontifical ; cet élément fait défaut.

Nous savons d'autre part que Barthélemy est mort en 1158 et qu'il résigna en 1151 l'épiscopat auquel il avait été appelé en 1113, après avoir rempli auparavant d'autres fonctions ecclésiastiques ; il fit un voyage en Espagne, qu'il faut placer entre 1104 et 1134, car son cousin était alors roi d'Arragon ; nous pouvons enfin supposer qu'il était le cadet de son frère Ebal. Si nous admettons, par hypothèse, qu'il avait une trentaine d'années lors de son élection au siège de Laon, il serait mort septuagénaire ; il pourrait donc être né dans les vingt

dernières années du siècle ; cela reporterait l'enlèvement du comte de Roucy aux environs de 1080. Ce calcul concorderait du reste avec d'autres renseignements fournis par Hermann ; la chronique rapporte en effet que Barthélemy, amené jeune en France, fut instruit dans les lettres par Manassès, archevêque de Reims ; or ce dernier a occupé le siège de Reims de 1096 à 1106.

Le mariage de Falco l'apparentait à la haute noblesse de France, de Bourgogne et de Lorraine ; il devenait par là beau-frère du roi d'Arragon. Et, si nous remontons plus haut, les ascendants d'Adelada de Roucy étaient bien plus illustres encore. Sa bisaïeule du côté maternel n'était rien de moins que Havoise, la propre fille de Hugues Capet. Son grand-père, Ebal de Roucy était le petit-fils du côté paternel d'Albrade de Lorraine ; par son père, celle-ci descendait de l'empereur Lothaire, et sa mère était Gerberge de Saxe, fille de l'empereur Henri l'Oiseleur.

Nous ne connaissons plus de descendants de Falco de Grandson ou de La Sarra dans des lignes masculines ; mais il subsiste des descendants dans les lignes féminines ; dans leurs veines coulent encore, bien diluées, il est vrai, quelques gouttes du sang de Charlemagne, du premier Capétien et des empereurs de la maison de Saxe.

Les contemporains savaient bien cela. On consacrait souvent à cette époque aux évêques, et sous le nom d'épithaphe, bien qu'elle ne fût pas gravée sur leur tombeau, un panégyrique versifié en style généralement ampoulé. Le *Gallia christiana* (IX) nous a conservé le panégyrique de Barthélemy dont les premiers vers disent qu'il était de race royale et né du sang des princes :

*Regum stirpe, ducum generatus sanguine, claris
Clarum nomen habet Bartholomaeus avis.*

Dans la famille des Grandson on avait bien conscience du lustre que jetait une alliance avec les Roucy ; c'est sans doute la raison pour laquelle Falco donna à son fils aîné le prénom d'Ebal, porté par le grand-père et le frère de sa femme, prénom que l'on retrouve dans les quatre générations suivantes des Grandson ; de même encore, une fille de Falco fut nommée Ermentrude du nom d'une tante maternelle.

Ajoutons quelques mots encore sur la vie de l'évêque de Laon. Hermann nous a appris qu'il avait été amené, jeune encore, auprès de son oncle Ebal de Roucy ; le panégyrique dont nous avons déjà parlé laisse entendre qu'il aurait porté les armes avant de se consacrer à l'Eglise :

Promptus ad arma fuit, dum junior iret in hostem ;

Multa trophaea tulit ; vix habet usque parem.

At Deus in præceps retrahens miseratus cunctis,

Nec mora castra jugit, projicit arma ducis.

La chronique d'Hermann ne dit rien de cette partie de la vie de Barthélemy et rapporte seulement qu'il fut chanoine puis trésorier du chapitre de Reims ; c'est là que le peuple et le clergé de Laon allèrent le chercher pour l'appeler à la direction du diocèse dans des circonstances particulièrement difficiles et orageuses.

L'évêque Gaudri avait été massacré le 25 avril 1112 dans une émeute populaire ; son successeur consacré le 4 août suivant était mort après six mois d'épiscopat ; au cours des troubles qui avaient ensanglanté la cité, l'église cathédrale et le palais épiscopal avaient été détruits par l'incendie ; les fouilles craintives s'étaient dispersées. Il fallait une main ferme pour rétablir l'ordre dans la cité alarmée ; Barthélemy y parvint ; élu vers l'époque de Pâques en 1113, son premier soin fut de faire reconstruire la demeure épiscopale

et l'église de Notre Dame qui put être consacrée déjà l'année suivante, le 4 des ides de septembre (10 septembre).

L'activité de Barthélemy se déploya surtout par son concours dans la fondation d'établissements religieux ; citons entre autres : Prémontré en 1120, Foigny en 1121, Cuissy en 1122, Saint-Martin de Laon en 1124, Clairefontaine en 1126, Thénailles en 1130, Vauclair en 1134, Bohéries en 1141.

En 1142, il eut la douleur d'être suspendu par Yves, cardinal-légat d'Innocent II, pour avoir sanctionné le divorce de Raoul, comte de Vermandois, qui avait répudié sa femme Pétronille de Champagne, en vue d'épouser la fille du duc d'Aquitaine, sœur de la reine.

En 1151, il résigna la dignité épiscopale pour des motifs que nous ignorons ; il se retira dans le couvent cistercien de Foigny qu'il avait fondé ; il y mourut en 1158. C'est là qu'il fut inhumé. Son tombeau, reproduit dans Quicherat (*Histoire du costume*, p. 233), et au dire de Caumont (*Bulletin monumental*, t. X), rénové un siècle plus tard, en 1260, le représente en riches vêtements épiscopaux. Un clerc qui avait des réminiscences de Virgile composa l'épithaphe en six vers qui fut placé sur sa tombe ; l'inscription rappelle les fondations pieuses de l'évêque, en ajoutant que sa race lui a donné la couronne, l'église de Laon la mitre, Foigny son tombeau, et Dieu les lauriers de la gloire.

*Qui jacet hic Praesul, Marianam condidit aedem
Lauduni, pariterque domos Antistitis ustas.
Templa decem instruxit : Benedicto contulit unum,
Bernardo quatuor, Norberto quinque piavit.
Dat diadema genus, Lauduni Ecclesia mitram,
Funera Fusniacus, laureum et astra Deus.*

Dans sa retraite à Foigny, Barthélemy fut inquiété par des détracteurs qui lui reprochaient d'avoir dilapidé les biens de

son église ; le vieil évêque se défendit vigoureusement dans une lettre apologétique adressée au métropolitain de Reims. Il avoue avoir renoncé à la redevance de quelques porcs, due au chapitre, uniquement pour se délivrer des embarras causés par la remise de ces animaux ; mais il met en parallèle ce qu'il a fait pour l'Eglise en rétablissant l'austérité de la règle dans cinq monastères et en en fondant neuf nouveaux. Il est vrai qu'il a donné un terrain de l'église pour établir le couvent de Prémontré, mais il s'agissait de terres incultes, pouvant à peine entretenir deux charrues. Cette lettre dissipa les erreurs ; le successeur de Barthélemy au siège de Laon, Gautier de Mortagne, lui rendit justice et confirma les donations faites par son prédécesseur à Prémontré.

Pour terminer, il faut encore relever dans la vie de Barthélemy un fait qui n'a pas été sans importance pour notre pays, et qui a trait à la fondation de l'Ordre de Prémontré.

Hermann raconte qu'en 1119, l'évêque de Laon se rendait avec sa suite au concile de Reims ; il rencontra sur sa route trois clercs et lia conversation avec eux. L'un des voyageurs disait vouloir se vouer à la vie monastique et déplorait de n'avoir pu approcher le Saint-Père à Reims. L'interlocuteur de l'évêque n'était autre que le futur Saint Norbert. Barthélemy ému ramena son compagnon à Reims, l'introduisit auprès du Pape, l'engagea à le suivre à Laon à son retour du concile, lui concéda dans son diocèse un terrain inculte où dès l'année suivante s'établit la célèbre abbaye de Prémontré, chef de l'Ordre monastique de ce nom.

On peut dater avec assez de précision la rencontre de l'évêque de Laon et de Norbert. Le concile de Reims dont il est question, auquel assistèrent le pape Calixte II, quinze archevêques, environ deux cents évêques et autant d'abbés, siégea du 19 au 30 octobre 1119 ; l'itinéraire de Calixte II permet d'établir sa présence à Reims et dans les environs

immédiats du 18 octobre au 11 novembre, puis à Laon dans le même mois. C'est donc à cette époque que se passa l'incident qui donna lieu à la fondation de Prémontré.

Nous savons d'autre part que peu après 1120, Ebal I^{er} de La Sarra fonda dans une solitude du Jura, un monastère de l'Ordre de Prémontré, l'abbaye du lac de Joux. Ebal était le frère de Barthélemy et l'un de ses fils porta le nom de son oncle ; il est légitime de supposer que c'est à l'instigation et sur les prières de son frère que le sire de La Sarra donna asile sur ses terres au premier établissement des Prémontrés en Suisse.

Nous pouvons donc conclure que l'emploi durant cinq générations successives du prénom d'Ebal dans la maison de Grandson et, chose plus importante au point de vue social, la fondation de l'abbaye du Lac de Joux et la colonisation de cette contrée ne sont que les suites ultimes de l'enlèvement d'un beau-père par son futur gendre¹.

† Georges FAVEY.

¹ Communication présentée à la Société vaudoise d'histoire à Payerne en 1911, puis à la Société vaudoise de généalogie à Lausanne en 1918.